

Annexe de la
*Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle
interne en matière de rapports financiers de*

Transports Canada

Pour l'exercice financier 2020-21

(Non auditée)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers	3
2.1 Gestion du contrôle interne.....	3
2.2 Ententes de services pertinentes par rapport aux états financiers.....	4
3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2020-21	5
4. Plan d'action ministériel	7
4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2020-21	7
4.2 État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et années subséquentes	8

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Transports Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs de Transports Canada, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans le [Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021](#) et dans le [Plan ministériel 2021-2022](#).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Transports Canada est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre de gestion du contrôle interne ministériel, approuvé par le sous-ministre, est en place et il comprend les éléments suivants :

- Des structures organisationnelles de reddition de comptes et de surveillance afin d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du Ministère (membres du Comité de gestion exécutif de Transports (CGX) et autres);
- Un Bureau des valeurs et de l'éthique pour fournir des activités de sensibilisation, de la formation et pour l'administration du Code de valeurs et d'éthique de TC, ainsi qu'un Agent principal de l'intégrité pour fournir des conseils, des directives, et superviser les divulgations au sein du ministère;
- Des activités de communication et de formation continues sur les exigences législatives, les politiques et les procédures à l'appui de la saine gestion financière et du contrôle;
- Tirer parti des travaux des Services de vérification et de conseils pour les audits internes sur l'efficacité des processus de gestion de risque, de contrôle et de gouvernance, le cas échéant;
- Une surveillance et des comptes rendus réguliers, au moins deux fois par année, sur le contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF), incluant les résultats d'évaluation et plans d'action à l'intention du sous-ministre, des membres du Comité de gestion des ressources (CGR) et du Comité ministériel de vérification (CMV), au besoin;
- Le CMV donne au sous-ministre des conseils et une rétroaction sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, des contrôles et de gouvernance du Ministère; et

- Des validations annuelles de la mise en œuvre de la gestion du contrôle interne grâce à la signature des membres du CGX concernant la gestion du contrôle interne pour leurs secteurs de responsabilité.

2.2 Ententes de services pertinentes par rapport aux états financiers

Transports Canada a recours à d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes communes :

- Le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement Canada (SPAC) exerce une gestion centrale du versement des salaires et de l'acquisition de biens et services en fonction des pouvoirs délégués par le ministère, ainsi que des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer les charges à payer et les provisions, par exemple, la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à Transports Canada;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure de technologies de l'information (TI) à Transports Canada dans les domaines des centres de données et des services de réseau. La portée et les responsabilités sont abordées dans le Cadre des contrôles généraux de la technologie de l'information pour les services d'infrastructure de la technologie de l'information lié au contrôle interne en matière de rapports financiers de Services partagés Canada.

Ainsi, Transports Canada se fie au système de contrôle interne efficace en matière de rapports financiers en place chez ces fournisseurs de services.

Ententes particulières :

- À partir d'un protocole d'entente avec Infrastructure Canada, Transports Canada fournit de la gestion des programmes et des services administratifs dans le cadre du Fonds Chantiers Canada (le volet grandes infrastructures).
- Sur la base du recouvrement des coûts, Transports Canada fournit de la gestion financière, des services de comptabilité et de rapports, en plus de certains services de la technologie de l'information et de gestion à l'Administrateur de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires et la Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2020-21

En 2018-19, le Ministère a commencé son nouveau cycle de surveillance continue du CIGF, incluant les nouveaux éléments de gestion financière, conformément au cadre de CIRF de Transports Canada pour l'évaluation et la surveillance axées sur les risques.

En 2020-2021, Transports Canada a terminé son évaluation des processus opérationnels suivants, basé sur son plan de surveillance continue axée sur les risques :

- Revenus et comptes débiteurs – Processus administratif commun
- Charges à payer et autres entrées au journal général
- Administration de la paie
- Subventions et contributions
- Planification des investissements

Les contrôles financiers clés évalués, en ce qui a trait aux processus opérationnels ci-dessus, fonctionnaient généralement de façon efficace, ou des contrôles compensatoires étaient en place pour assurer la production d'information financière fiable. Des recommandations pour l'amélioration ont été notées dans certaines sections avec une incidence faible à moyenne. Il n'y a eu aucune faiblesse de contrôle présentant une incidence de risque élevé. Les constatations ont été corrigées ou seront corrigées en 2021-2022 et 2022-2023.

À la suite de la surveillance continue, pour renforcer son environnement de contrôle, le Ministère a identifié les mesures correctives suivantes :

Revenus et comptes débiteurs – Processus administratif commun :

- Comblent le poste vacant dans l'équipe de recouvrement;
- Limiter l'accès au système pour la création de clients afin d'améliorer la séparation des tâches.

Charges à payer et autres entrées au journal général :

- Améliorer les preuves de l'examen des pièces de journal et de la documentation à l'appui de la création de l'entrée;
- Améliorer les preuves de l'approbation des comptes créditeurs à la fin de l'année;
- Revoir l'accès au système dans le module des comptes créditeurs pour éliminer les fonctions incompatibles (séparation des tâches).

Administration de la paie :

- Améliorer et moderniser le travail d'assurance pour soutenir l'approbation de l'article 33;
- Entreprendre une initiative de recouvrement des avances de salaires d'urgence;

- Rapprocher les divergences entre le système de demandes de congés et de services supplémentaire (LEX) et le système intégré du personnel des Transports (SIPT) pour identifier les erreurs potentielles;
- Rappeler aux parties prenantes:
 - Leurs responsabilités concernant la rémunération et les ressources humaines, y compris les lettres d'offres et les formulaires de départ;
 - L'importance de la documentation pour les dossiers des employés;
- Entreprendre une analyse approfondie de la fonction de rémunération afin de s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires à long terme pour maintenir un environnement de travail productif et sain et pour se préparer la prochaine génération du système « RH la paie ».

Subventions et contributions :

- Améliorer la rapidité de l'enregistrement de l'engagement initial, ainsi que la révision et les mises à jour régulières tout au long de l'année;
- S'assurer que les paiements respectent toutes les conditions de l'accord de financement;
- Assurer la cohérence de tous les processus de réclamation et des pièces justificatives en s'appuyant sur le système d'infrastructure de surface (SIS);
- S'assurer que tous les créiteurs à la fin de l'année ont les documents justificatifs appropriés et sont payés en temps opportun l'année suivante.

Planification des investissements :

- Aucune faiblesse de contrôle notée

Autres activités supportant les CIGF:

- Le bureau de la vérification, de l'évaluation et des services conseils a effectué une évaluation de la gouvernance et des processus clés pendant la pandémie de COVID-19 et aucune préoccupation n'a été soulevée.

De plus, le Ministère a continué de surveiller :

- La soumission des rapports d'approbation de clôture de période et de clôture d'exercice, dans le cadre du processus opérationnel de clôtures et rapports financiers;
- La conformité à la *Directive sur la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers* du SCT, par le biais du Plan national d'échantillonnage (PNE) de Transports Canada, pour les paiements de dépenses, dans le cadre de la surveillance continue des contrôles clés.

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2020-21

Au cours de l'exercice 2020-2021, Transports Canada a continué l'exécution de son plan et de sa stratégie de surveillance continue axée sur les risques, y compris la mise en œuvre de la CIGF :

Éléments de contrôle clés	État
Revenus et comptes débiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle pour le processus administratif commun a été complétée comme prévue. L'évaluation des services d'aéronefs devrait être terminée en 2021-22. • Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement est prévu en 2021-2022.
Charges à payer et autres entrées au journal général	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a débuté et a été complétée en 2020-2021 • Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement est prévu en 2021-2022.
Administration de la paye	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été complétée comme prévue. • Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement prévu en 2021-2022 et 2022-2023.
Subventions et contributions (Paiements de transfert)	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été complétée comme prévue. • Les plans correctifs sont en cours et leur achèvement est prévu en 2021-2022.
Planification des investissements	<ul style="list-style-type: none"> • La première évaluation de l'efficacité de la conception et opérationnelle de ce nouvel élément de gestion financière a été complétée comme prévue.
Voyages et événements	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la surveillance continue de l'efficacité opérationnelle est en cours et devrait être complétée en 2021-2022.

En 2020-2021, Transports Canada a également effectué un suivi de l'état d'avancement des plans correctifs des années précédentes. Neuf plans d'action sont toujours en cours et sont reliés aux contrôles à l'échelle de l'entité (deux), contrôles généraux liés à la TI (deux), immobilisations et immobilisations en construction (deux) et attestation des présentations au Cabinet et au CT par le DPF (trois). Ces plans correctifs adressent des faiblesses avec des incidences de risque faible-moyen à moyen. Le progrès est surveillé de près jusqu'à ce que les correctifs puissent être pleinement mis en œuvre.

4.2 État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et années subséquentes

Le plan rotationnel de surveillance continue basé sur les risques de Transports Canada pour les cinq prochaines années est approuvé par la direction et basé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à haut risque et des ajustements connexes au besoin, est présenté dans le tableau suivant:

Plan rotationnel de surveillance continu basé sur les risques					
Principaux secteurs de contrôle	Exercice financier 2021-22	Exercice financier 2022-23	Exercice financier 2023-24	Exercice financier 2024-25	Exercice financier 2025-26
Contrôles à l'échelle de l'entité					
Contrôles à l'échelle de l'entité		X			
Contrôles généraux liés à la TI					
Contrôles généraux liés à la TI	X				X
Contrôles des processus opérationnels					
Revenus et comptes débiteurs				X	X
Subventions et contributions (Paiements de transfert)				X	
Budgétisation et prévisions financières		X			
Charges à payer et autres entrées au journal général				X	
Voyage et événements	X				X
Acquisitions (dépenses de fonctionnement, marchés et engagements)	X				
Passifs environnementaux		X			
Clôtures et rapports financiers		X			
Immobilisations et immobilisations en construction			X		
Administration de la paie			X		
Attestation des présentations au Cabinet et au CT par le DPF			X		
Planification des investissements					X

TRANSPORTS CANADA

Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (non audité)

Pour l'exercice financier 2020-2021

Nouveaux éléments de contrôle interne en matière de gestion financière					
Établissement des coûts	X				